

CONSEIL D'ADMINISTRATION du LUNDI 8 FEVRIER 2023

Conservatoire de Chatou

Présents : Pascal ROMANO, Frédéric RICHARD, Gilles DULONG, Luc URBAIN, Salvador ESTELLES, Sandrine SAMYN, Pascal FRENAY, Pascale KARAMPOURNIS, Arnaud MOREL, Nathalie MAILLE-JEAMMOT

Excusés : Tristan CLEDAT, Gilles BACRY

Absent : Grégory LOUVION

ORDRE du JOUR

Etat de nos finance et adhérents, Quid du collectif « associations », Echanges sur notre position par rapport au CRR de Versailles, Notre prochaine AG, etc

Après la bienvenue traditionnelle Pascal Romano notre président souhaite faire un bilan de nos finances et donne la parole au trésorier Luc Urbain.

Tout d'abord Luc nous précise que quelques établissements n'ont pas encore réglé la cotisation UCEM pour l'année 2022. Ils sont au nombre de 7. Salvador prend note et va faire une relance rapidement pour qu'ils se mettent en règle de leur cotisation.

La dépense totale des examens 2022 a dépassé le total des cotisations de l'année. Les causes de ce dépassement se trouvent dans le nombre de jurys plus élevé que par le passé, un plus fort taux d'accompagnements réalisés par les accompagnateurs du centre d'examen, quelques repas supplémentaires pour les jurys et accompagnateurs et quelques doublures de jury pour causes diverses.

Luc nous précise que les finances de l'UCEM sont saines et qu'il n'y a pas de conséquence directe sur notre fonctionnement à condition de ne pas renouveler des déficits consécutifs sur les années à venir. Nous devons porter une attention particulière sur les dépenses pour les examens 2023.

Pascal précise qu'il ne faut pas faire des examens à « rabais » et qu'il faut conserver le critère de qualité qui caractérise nos examens ces dernières années.

On devra néanmoins veiller sans diminuer la qualité des prestations faire attention à :

Avoir un seul jury par discipline sauf pour le piano, serrer au maximum les prestations d'accompagnement prévues dans le cadre des examens, en effet la plupart des candidats disposent de l'accompagnement mis à disposition par le centre d'examen (cette précision nous est apportée par Frédéric Richard en charge des examens).

Frédéric Richard fera un constat des candidats fin mai et après clôture des inscriptions il aura une meilleure visibilité pour la future organisation des examens de fin d'année 2023.

Arnaud Morel ouvre un questionnement sur la pertinence et le maintien de l'examen de milieu de cycle 2. Il est rappelé que presque la moitié des effectifs présentés à l'examen centralisé sont de ce niveau.

Ce niveau s'appelait avant BFE (brevet de fin d'études) et était considéré comme une récompense pour certains élèves qui ne désiraient pas poursuivre les niveaux supérieurs, comme un certificat de Fin d'Etudes.

De nombreux et longs débats eurent lieu par le passé pour le maintien ou pas de ce niveau. Il fut retiré puis remis suite à la demande de nos adhérents.

Depuis quelques années, il a été restauré avec l'appellation « Milieu de cycle 2 »

Ce contrôle permet aux élèves de se situer par rapport à leur niveau et d'avoir une vision du parcours à effectuer pour atteindre la fin du cycle 2.

Cela permet également d'avoir une entrée dans le circuit des examens centralisés dans un lieu différent de leur établissement et dans des conditions autres que celles de leur école ou conservatoire.

Un mélange de candidats venant des établissements spécialisés des Yvelines, donnant lieu à des rencontres, l'écoute des uns et des autres, des plus jeunes et des plus âgés.

Des critères de jugement faits par des jurys de grande qualité avec compte rendu individualisé de leur prestation par les membres du Jury.

Les élèves souvent esseulés dans des écoles à petit effectif rencontrent des élèves venant d'établissements plus importants et vice-versa.

Rencontre des professeurs qui souvent accompagnent leurs élèves. Retrouvailles avec leurs collègues et membres des jurys

En fin une reconnaissance d'un travail accompli et pour beaucoup dans un cadre d'examen plus « solennel » tout en étant convivial.

Arnaud Morel pense qu'il y aurait des actions plus novatrices qui pourraient intéresser plus de structures aujourd'hui. Est assez contre l'idée de centrer tous nos efforts et notre budget sur les seuls examens. Que d'autres perspectives sont à explorer dans des domaines comme : un projet UCEM diversifié et alternatif touchant la pédagogie, les missions novatrices des établissements etc.

Frédéric Richard nous rappelle que l'UCEM est un réseau, un lieu de contact, un lieu de ressources pour les établissements adhérents mais que les missions du passé comme l'orchestre et d'autres ont disparu faute de subventions.

Pascal Romano cite une phrase qui nous est chère : l'UCEM c'est ne pas se sentir seul !

Nathalie Maille-Jeammot aimerait que l'on précise les missions actuelles de l'UCEM. Avec un critère particulier sur la taille et le statut des différents établissements.

Pascal Romano émet un vœu, celui de porter un projet d'Etablissement propre à l'UCEM avec un rayonnement départemental.

Salvador Estelles souligne le travail accompli ces dernières années et fait part des créations sectorielles décidées par les acteurs du CA actuel à savoir : la danse, le handicap, le numérique et les rencontres/master classes.

Maintenant il faudrait les faire vivre !

Pascal Romano actuel directeur adjoint au CRR de Versailles nous informe que Xavier Romaric Saumon directeur du CRR est un homme de réseau. Très intéressé entre autres par la formation des professeurs, cela pourrait amener une certaine collaboration à venir avec l'UCEM.



Au vu des débats et des points de vue il est décidé de mettre à l'ordre du jour de notre prochaine Assemblée Générale une discussion sur notre façon actuelle de gérer les examens et d'ouvrir sur d'éventuels critères ou perspectives. Redéfinir le futur de notre UCEM.

Il est fixé la date de notre prochaine AG au lundi 20mars prochain à 10 heures au

Conservatoire de St Nom la Bretèche JKM Place Henri Hamel 78860 St Nom la Bretèche

Parking gratuit à proximité

La convocation à cette AG sera faite dans les temps impartis et tout au plus tard le lundi 6 mars prochain.

Fin du CA à 12h 30

Le secrétaire Salvador Estelles